



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

**Rapport du troisième trimestre
30 septembre 2023**



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	1
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada au 30 septembre 2023	10

Adresse de la Corporation

161, rue Bay, bureau 4540
Toronto (Ontario) M5J 2S1

Téléphone : (416) 966-2221

Télécopieur : (416) 966-5485

Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

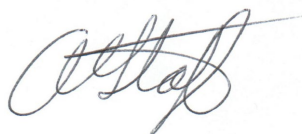
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 20 novembre 2023.



Elizabeth A. Wademan
Présidente et chef de la direction



Andrew G. Stafli, CPA, CA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 20 novembre 2023

Rapport de gestion de la période close le 30 septembre 2023

Les communications publiques de La Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 30 septembre 2023 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 30 septembre 2023 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La direction attire l'attention sur l'analyse de la continuité d'exploitation présentée ci-dessous dans la rubrique sur les états financiers et dans la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre les activités qui lui sont propres, principalement la prestation de services-conseils financiers au gouvernement, la Corporation possède les filiales à cent pour cent suivantes : la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP ») et sa filiale, la Corporation Trans Mountain (« CTM »), la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), le Fonds de croissance du Canada Inc. (le « FCC »), constitué en 2022, et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »), constituée en février 2023.

La SGCH détient et gère les participations du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »). CEI n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988. Financière TMP a pour principale responsabilité de fournir du financement à CTM. CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant et de mener à terme le projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM ») dans les délais prévus et de façon commercialement viable. En août 2020, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements au titre de la participation au bénéfice net (la « PBN ») après avoir conclu un protocole d'entente avec Ressources naturelles Canada.

Le 11 mai 2020, la CDEV a constitué la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), afin de contribuer à la mise en œuvre du programme Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « CUGE »), conçu pour fournir des crédits-relais aux grands employeurs canadiens. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour le 31 décembre 2022. Le rapport financier de la CFUEC pour la période close le 30 septembre 2023 peut être consulté à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

La CDEV a constitué le FCC en filiale en décembre 2022. Le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC. PSP (par l'intermédiaire de la filiale à cent pour cent Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc.) agira à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC. Le FCC a été créé pour réaliser des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de contribuer à transformer et à faire croître l'économie canadienne à la vitesse et à l'échelle sur la voie de la carboneutralité. Au cours de la période close le 30 septembre 2023, le FCC n'a fait aucun placement et a poursuivi l'opérationnalisation du fonds. Le 25 octobre 2023, FCC a annoncé un investissement de 90 millions de dollars dans Eavor Technologies Inc. (« Eavor »), société canadienne d'énergie géothermique ayant développé une solution technologique novatrice pour produire de la chaleur et de l'électricité de base propres et fiables à l'aide d'un système géothermique exclusif en boucle fermée. L'investissement du FCC prend la forme d'un engagement direct de 90 millions de dollars en actions privilégiées de série B d'Eavor, ce qui permettra à la société de développer ses activités tout en conservant la propriété intellectuelle et en créant des emplois au Canada.

La CDEV a constitué la CIC en filiale en février 2023. Le mandat de la CIC est d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Une équipe intérimaire de la CIC a été mise en place pour renforcer les capacités et les processus internes de la Corporation, y compris les activités nécessaires pour préparer la transition vers le fonctionnement en tant que société d'État mère et l'élaboration initiale d'un cadre proposé pour la première série de programmes de la CIC. La CDEV a lancé le recrutement du président et du directeur général de la Corporation en collaboration avec le gouvernement. La CDEV continuera d'aider la CIC à pourvoir ses postes de direction. L'équipe intérimaire de la CIC poursuivra ses activités de mise sur pied, y compris l'intégration des systèmes et processus de services internes pour garantir que les programmes de financement de la CIC puissent être offerts dès que les postes de direction seront pourvus.

En juillet 2023, la CDEV a publié son premier rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC »), qui se trouve sur son site Web.

La Corporation de développement des investissements du Canada

La direction de la CDEV continue de collaborer étroitement avec le conseil d'administration et la direction de CTM afin de poursuivre le développement du PARTM. Cela comprend l'établissement de procédures pour suivre la progression du PARTM, l'obtention du financement nécessaire pour CTM et la production de renseignements financiers significatifs. Plus précisément, la CDEV a aidé CTM à négocier une augmentation du plafond de la facilité de prêt consortiale conforme aux principes de l'Équateur 4 (« EP4 »), qui a été modifiée et mise à jour, pour le porter à 16 milliards de dollars en juillet 2023. La CDEV continue de travailler avec CTM et des conseillers financiers en vue d'obtenir le financement nécessaire à l'achèvement du projet du PARTM.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements de 150 millions de dollars au titre de la PBN, dont 12 millions de dollars ont été versés par la SGCH, puis éliminés lors de la consolidation. Les paiements reçus sont comptabilisés à titre d'augmentation de la provision au titre de la PBN. Au 30 septembre 2023, la CDEV a comptabilisé une provision de 4 millions de dollars pour les remboursements au titre de la PBN dans le cadre du règlement d'un litige; celle-ci est portée en déduction de la provision au titre de la PBN.

Nous n'avons pas versé de dividendes au cours des neuf premiers mois de 2023, comparativement à 123 millions de dollars au cours de la période comparative. Nous conservons suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme pour être en mesure d'entreprendre des activités futures et de financer les éventualités.

Corporation Trans Mountain

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, CTM a généré des produits des activités ordinaires de 558 millions de dollars et un bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et dépréciation du goodwill (« BAIIA ajusté ») de 305 millions de dollars. Pour la période correspondante, CTM avait généré des produits des activités ordinaires de 499 millions de dollars et un BAIIA ajusté de 294 millions de dollars. Selon les PCGR des États-Unis que CTM continue d'appliquer, les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté se sont respectivement établis à 398 millions de dollars et à 143 millions de dollars, contre 343 millions de dollars et 134 millions de dollars pour la période correspondante. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour la période de neuf mois de 2023 à l'étude, CTM a dépensé environ 7,2 milliards de dollars pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 18 milliards de dollars dépensé jusqu'en décembre 2022 sous la propriété de la CDEV. Les dépenses d'investissement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 ont augmenté de façon importante par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'intensification des activités de construction relatives au PARTM alors que le projet en arrive à la fin des travaux sur les tronçons et se prépare à l'achèvement de la construction à la fin de l'exercice. Au 30 septembre 2023, la construction du projet était achevée à environ 97 %, avec moins de 16 kilomètres de canalisation à installer. L'achèvement des installations mécaniques est prévu au début de 2024. La mise en service commerciale du PARTM devrait avoir lieu vers la fin du premier trimestre de 2024.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, une dépréciation du goodwill de 1,0 milliard de dollars a été comptabilisée sur la valeur comptable totale du goodwill. Le goodwill se rapportait auparavant à l'acquisition du TMPL et du pipeline Puget le 31 août 2018. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 septembre 2023.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de CTM pour le troisième trimestre de 2023 à l'adresse www.transmountain.com.

Financement pour CTM

Financière TMP est la société mère de CTM et de ses entités. Jusqu'au premier trimestre de 2022, Financière TMP consentait du financement à CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et de 55 % d'emprunts. Pour financer ces avances, Financière TMP a emprunté auprès du Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada. Certaines obligations financières de CTM sont remplies par Financière TMP pour CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada. Le 30 septembre 2023, la limite disponible aux termes de la facilité de construction était de 13,5 milliards de dollars et l'encours aux termes de cette facilité s'élevait à 11,8 milliards de dollars en plus des intérêts payés en nature. Après une modification des facilités de crédit, aucun autre paiement sur les emprunts n'est exigible avant l'échéance, aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé, et l'intérêt est versé en nature et ajouté au solde du prêt lorsque l'intérêt est exigible.

Le 24 mars 2023, la Corporation a modifié et mis à jour la convention de crédit consortiale afin d'inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 millions de dollars et de modifier la facilité consortiale. La facilité consortiale a été modifiée et devient une facilité renouvelable non garantie de premier rang de deux ans conforme aux EP4 et le crédit disponible a été rehaussé à 10,9 milliards de dollars au premier trimestre, à 12,9 milliards de dollars au deuxième trimestre, puis à 15,9 milliards de dollars au troisième trimestre de 2023. EP4 est un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux de projets d'infrastructure importants. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. Depuis le 20 juillet 2023, le crédit disponible combiné s'élève à 16,0 milliards de dollars.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le montant brut de la charge d'intérêts et des frais liés aux emprunts s'est chiffré à 1 070 millions de dollars, dont une tranche de 953 millions de dollars a été incorporée et ajoutée au coût du projet, et sera amortie sur la durée d'utilité du pipeline. Pour la période comparative, la charge d'intérêts brute était de 588 millions de dollars, dont une tranche de 502 millions de dollars avait été incorporée. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des soldes des prêts et des taux d'intérêt en 2023.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 59 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 est moins élevé que celui de 97 millions de dollars comptabilisé pour la période correspondante, en raison essentiellement d'une diminution des produits nets tirés du pétrole brut et d'une augmentation des charges d'épuisement et d'amortissement, en partie contrebalancées par une baisse des charges d'exploitation et de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la participation au bénéfice net (la « PBN »), ont diminué de 31 %, pour s'établir à 113 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, comparativement à 163 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une diminution de 21 % du volume de vente combinée à une baisse de 21 % du prix moyen réalisé du pétrole, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des redevances et de la charge liée à la PBN. (À la consolidation, les produits nets tirés du pétrole brut pour les neuf premiers mois de 2023 s'établissaient à 126 millions de dollars [186 millions de dollars en 2022] en raison de l'élimination des paiements au titre de la PBN versés à la CDEV.)

Les volumes de ventes se sont établis à 1,49 million de barils de pétrole pour les neuf premiers mois de 2023, en baisse de 21 % par rapport aux neuf premiers mois de 2022, en raison d'une diminution de 12 % du volume de production des champs et de prélèvements moindres sur les stocks. Le volume de production brut des champs s'est établi à 70 546 barils par jour pour les neuf premiers mois de 2023, ce qui représente une baisse de 12 % par rapport aux neuf premiers mois de 2022, en raison d'interruptions de production imprévues, de retards de forage et de baisses naturelles de production.

La SGCH vend habituellement son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. En dollars américains, le prix réalisé moyen de la SGCH a diminué de 25 % pour s'établir à 83,05 \$ US le baril au cours des neuf premiers mois de 2023, en raison d'une baisse de 22 % du Brent daté et de primes moindres sur le Brent daté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En dollars canadiens, le prix du pétrole réalisé de la SGCH a diminué de 21 % par rapport à la période correspondante de 2022 pour s'établir à 111,83 \$ le baril au cours des neuf premiers mois de 2023, en raison de la baisse des prix en dollars américains, partiellement compensée par l'incidence positive de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Rapport de gestion de la période close le 30 septembre 2023 (suite)

Les dépenses d'investissement liées aux forages et aux installations ont atteint 17 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2023 et ont été affectées essentiellement aux activités de forage dans le champ principal Hibernia et le prolongement sud du champ Hibernia. Les coûts liés aux installations et au projet comprennent les mises à niveau des installations de forage et diverses mises à niveau de conduites et d'équipement.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. CEI continue de payer les coûts liés au démantèlement des biens d'un ancien site minier en Saskatchewan et les prestations de retraite d'anciens employés. Un plan a été mis en œuvre afin de permettre le transfert du reste des biens miniers au programme de surveillance institutionnelle d'ici deux ans. Au cours des neuf premiers mois de 2023, les obligations réglées affectées aux activités de remise en état des sites se sont élevées à 0,6 million de dollars, et aucun changement important n'a été apporté à l'estimation du coût de remise en état des sites. CEI dispose d'un montant totalisant 11 millions de dollars sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de fonds de revenus consolidés qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 4 millions de dollars.

Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a contribué à la mise en œuvre du programme de CUGE au nom du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, notamment en retenant les services de conseillers juridiques et financiers. Veuillez consulter le rapport annuel de 2022 et le rapport du deuxième trimestre de 2023 de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca, pour obtenir plus de renseignements sur la CFUEC.

Les résultats de la CFUEC ne sont pas consolidés avec ceux de la CDEV puisque cette dernière n'est pas réputée avoir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis par IFRS 10. La CFUEC prépare ses états financiers conformément aux normes comptables du secteur public. Les coûts engagés par la CDEV en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE ont été recouverts auprès de la CFUEC. Pour obtenir des précisions sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC, se reporter au rapport annuel de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca. Le tableau ci-après présente les principaux résultats financiers de la CFUEC.

(en millions de dollars)	2020	2021	2022	Neuf premiers mois de 2023	Total jusqu'au 30 septembre 2023
Engagements de prêt conclus	320	7 108	193	-	7 621
Prêts financés	110	2 588	405	-	3 103
Participations en titres de capitaux propres ¹⁾	-	500	-	-	500
Remboursement du capital de l'emprunt	-	380	35	313	728
Actions privilégiées émises	200	2 890	-	-	3 090

¹⁾ Dans le cadre de l'accord de financement conclu avec Air Canada, la CFUEC a acheté pour 500 millions de dollars d'actions à droit de vote de catégorie B d'Air Canada.

Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2022, comme l'indique le rapport annuel de 2022.

Risques et éventualités

Financière TMP a emprunté plus de 16 milliards de dollars, ce qui crée un risque financier pour la CDEV. Comme les prêts ont été consentis par le gouvernement, ce risque est considéré comme faible. CTM est également un emprunteur de plus de 14 milliards de dollars auprès de banques commerciales. Cette dette est garantie par le gouvernement, ce qui réduit le risque financier pour la CDEV. Au 30 septembre 2023, il existait un risque de refinancement, car CTM ne disposait pas d'un financement établi pour assurer l'achèvement du PARTM (se référer à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires). Comme il est indiqué dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2023, CTM s'attend à obtenir du financement externe en temps opportun et à des conditions satisfaisantes pour CTM. Toutefois, rien ne garantit que ce financement externe sera obtenu. Au 30 septembre 2023, il existait une incertitude significative que la Corporation dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations au cours des 12 prochains mois lorsqu'elles deviendront exigibles. Les facteurs susmentionnés créent une incertitude significative qui jette un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités. L'achèvement du PARTM nécessitera d'importantes dépenses d'investissement, et CTM aura besoin d'un financement continu pour mener à bien le PARTM. La capacité de CTM d'assurer le service de la dette actuelle et future pourrait être tributaire de plusieurs facteurs, dont la performance financière et d'exploitation future de CTM, l'exécution du PARTM, la conjoncture économique en général ainsi que des facteurs d'ordre financier et réglementaire et d'autres facteurs, dont bon nombre ne sont pas directement du ressort de CTM. L'issue de l'examen par la Régie de l'énergie du Canada de la demande de droits à la date d'entrée en vigueur provisoire pourrait avoir une incidence future sur les flux de trésorerie de CTM. Lorsque le PARTM sera mis en service, les flux de trésorerie d'exploitation de CTM s'amélioreront, tout comme sa capacité à assurer le service de la dette.

Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2022 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 30 septembre 2023

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, avec chiffres comparatifs des neuf premiers mois de 2022, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Comme il est précisé à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, il existe un doute important quant à la capacité de la Corporation de poursuivre son exploitation. Des efforts sont déployés pour résoudre le problème de la continuité de l'exploitation au moyen de négociations avec les prêteurs potentiels et avec le gouvernement afin d'obtenir le financement nécessaire pour permettre à la Corporation d'assurer le service de sa dette existante et de financer les dépenses d'investissement futures nécessaires pour achever le PARTM.

CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de CTM pour le troisième trimestre de 2023 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 20 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats en IFRS ainsi que les résultats financiers de CTM en IFRS, après consolidation avec ceux de la CDEV.

Rapport de gestion de la période close le 30 septembre 2023 (suite)

Les produits consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 se sont établis à 685 millions de dollars, comparativement à des produits de 689 millions de dollars pour la période correspondante. Une hausse des produits tirés du transport a été partiellement annulée par une diminution des produits nets tirés du pétrole brut. L'augmentation des produits tirés du transport est principalement attribuable à une hausse du débit, incluant un nombre de livraisons plus élevé au quai Westridge, ainsi qu'à un accroissement global des tarifs par rapport à l'exercice précédent. En outre, il y a eu le renouvellement de contrats d'achat ferme 50, qui prévoyaient des primes plus élevées au titre de la capacité ferme. Les produits nets tirés du pétrole brut ont diminué pour s'établir à 126 millions de dollars, comparativement à 186 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une baisse de 21 % des volumes de ventes ainsi que d'une diminution de 21 % du prix réalisé du pétrole, déduction faite d'une baisse des charges liées aux redevances.

Le total des charges pour la période de neuf mois, compte non tenu des charges financières, s'est établi à 1 422 millions de dollars, comparativement à 338 millions de dollars pour la période correspondante. La hausse est essentiellement attribuable à une charge de 1 milliard de dollars au titre de la dépréciation du goodwill. Notons également une augmentation de 36 millions de dollars des charges d'exploitation relatives au pipeline en lien avec les coûts de gestion des risques et la hausse des coûts de l'électricité, ainsi qu'une hausse de 9 millions de dollars des charges d'épuisement et d'amortissement et une augmentation de 12 millions de dollars des salaires et avantages du personnel découlant principalement de l'accroissement des charges attribuable à l'augmentation de la main-d'œuvre pour préparer CTM à un actif plus important après la mise en service du PARTM ainsi que des coûts associés aux nouvelles filiales.

La charge d'intérêts de 141 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 a augmenté par rapport à celle de 118 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'intérêts brute a augmenté pour la période en raison d'un encours plus élevé de l'emprunt, contrebalancé par une hausse des intérêts inscrits à l'actif, qui sont fondés sur le niveau des coûts de construction engagés à ce jour, et un taux d'intérêt plus élevé pour la période considérée.

Nous avons comptabilisé une perte nette avant impôt sur le résultat de 859 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, comparativement à un résultat net de 244 millions de dollars pour la période correspondante, en raison du bénéfice avant impôt de CTM, essentiellement attribuable à la radiation du goodwill et à la baisse du bénéfice net avant impôt de la SGCH.

L'impôt sur le résultat de 75 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 est en baisse par rapport aux 85 millions de dollars de la période correspondante.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont augmenté pour s'établir à 491 millions de dollars au 30 septembre 2023, comparativement à 342 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout des activités de financement de 7,6 milliards de dollars, moins des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 7,5 milliards de dollars et des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 40 millions de dollars.

Les immobilisations corporelles, qui s'établissent à 31,9 milliards de dollars, se sont accrues de 8,1 milliards de dollars depuis la clôture de l'exercice, surtout du fait des dépenses d'investissement de 8,29 milliards de dollars se rapportant au PARTM, y compris les intérêts inscrits à l'actif, déduction faite de l'épuisement et de l'amortissement de 96 millions de dollars.

Les fournisseurs et autres crédettes de 1,4 milliard de dollars ont augmenté de 253 millions de dollars depuis le 31 décembre 2022, du fait essentiellement d'une augmentation des dépenses d'investissement de CTM et des crédettes liés au PARTM.

Rapport de gestion de la période close le 30 septembre 2023 (suite)

Les emprunts ont augmenté, passant de 16,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice à 30,9 milliards de dollars, en raison des prélèvements de 7,5 milliards de dollars sur la facilité de crédit consortiale. Le montant de 7,2 milliards de dollars présenté à titre de passif courant au 31 décembre 2022 a été reclassé dans le passif à long terme au cours de la période considérée, puisque la nouvelle facilité d'emprunt vient à échéance dans plus d'un an.

La provision à long terme au titre des obligations de démantèlement a diminué, passant de 503 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 354 millions de dollars au 30 septembre 2023, en raison d'une hausse du taux d'actualisation au cours de la période.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(non audité)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)


	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	402 244 \$	309 906 \$
Placements à court terme	88 263	31 625
Clients et autres débiteurs (note 18)	140 769	160 543
Impôt sur le résultat recouvrable	-	1 695
Autres actifs courants	38 047	26 009
Partie courante des placements détenus au titre d'obligations futures	1 921	1 428
	671 244	531 206
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 6)	31 853 095	23 822 098
Goodwill (note 8)	-	1 015 862
Placements détenus au titre d'obligations futures	133 758	149 850
Trésorerie soumise à restrictions (note 5)	9 713	87 246
Placements soumis à restrictions	95 695	90 481
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	73 561	82 108
Autres actifs	330 124	325 671
	32 495 946	25 573 316
	33 167 190 \$	26 104 522 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 397 461 \$	1 144 192 \$
Impôt sur le résultat à payer	222	-
Partie courante des emprunts (note 11)	-	7 199 232
Partie courante des obligations locatives (note 7)	25 958	33 537
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement [note 10 a) et b)]	3 342	3 988
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 10)	1 793	1 300
Provision au titre de la participation au bénéfice net (« PBN ») (note 12)	4 000	-
Autres passifs courants (note 9)	52 595	89 793
	1 485 371	8 472 042
Passifs non courants :		
Emprunts (note 11)	30 858 604	16 127 573
Intérêts à payer sur la dette à long terme	250 160	36 808
Impôt sur le résultat différé	672 276	624 190
Provision au titre des obligations de démantèlement [note 10 a) et b)]	353 652	502 814
Obligations locatives (note 7)	64 813	64 473
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 10)	2 132	2 831
Obligation au titre des prestations définies	50 544	51 522
Autres passifs non courants	51 341	46 813
	32 303 522	17 457 024
Capitaux propres :		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Provision au titre de la PBN (note 12)	139 442	5 463
Déficit accumulé	(1 416 201)	(483 038)
Cumul des autres éléments du résultat global	51 761	49 736
	(621 703)	175 456
	33 167 190 \$	26 104 522 \$

Continuité de l'exploitation (note 2)

Engagements (note 16)

Éventualités (note 17)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil :  , administrateur  , administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Produits :				
Produits tirés du transport (note 15)	175 036 \$	164 555 \$	501 834 \$	446 165 \$
Produits nets tirés du pétrole brut (note 14)	42 810	58 200	125 588	185 920
Produits locatifs (note 15)	17 761	16 293	53 005	50 192
Autres produits	1 053	832	5 034	6 542
	236 660	239 880	685 461	688 819
Autres produits :				
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement	336	335	1 146	1 325
Profits de change	728	4 321	1 818	7 737
	237 724	244 536	688 425	697 881
Charges :				
Dépréciation du goodwill (note 8)	1 015 862	-	1 015 862	-
Épuisement et amortissement (notes 6 et 7)	34 317	31 966	104 926	95 913
Charges d'exploitation du pipeline (note 15)	60 166	50 243	168 147	132 054
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut (note 14)	5 384	8 333	18 400	21 433
Salaires et avantages du personnel	34 322	24 082	86 557	74 126
Honoraires professionnels	6 438	5 639	15 785	12 653
Pertes de change	25	875	2 059	2 894
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 10)	410	(646)	326	(717)
Autres charges administratives	3 372	1 006	9 847	(539)
	1 160 296	121 498	1 421 909	337 817
Charges financières (produits financiers) :				
Charge d'intérêts (note 11)	50 358	39 018	141 074	117 995
Produits d'intérêts	(10 761)	(6 703)	(29 878)	(12 260)
Désactualisation des provisions (note 10)	4 935	4 095	13 850	10 535
	44 532	36 410	125 046	116 270
Résultat net avant impôt sur le résultat	(967 104)	86 628	(858 530)	243 794
Impôt sur le résultat :				
Exigible	11 375	11 016	27 316	33 690
Différé	14 637	19 928	47 317	51 056
	26 012	30 944	74 633	84 746
Résultat net	(993 116) \$	55 684 \$	(933 163) \$	159 048 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
Écart de conversion	5 506	15 028	(352)	18 760
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>				
Réévaluations des obligations au titre des prestations définies	7 360	(6 116)	2 377	34 595
	12 866	8 912	2 025	53 355
Résultat global	(980 250) \$	64 596 \$	(931 138) \$	212 403 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Capital social				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Surplus d'apport				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294	603 294	603 294
Provision au titre de la participation au bénéfice net				
Solde à l'ouverture de la période	98 179	117 306	5 463	19 455
Provision au titre de la PBN – ajout pour la période (note 12)	(4 000)	-	(4 000)	(5 869)
PBN reçue	45 263	86 206	137 979	239 926
Dividendes	-	-	-	(50 000)
Solde à la clôture de la période	139 442	203 512	139 442	203 512
Déficit accumulé				
Solde à l'ouverture de la période	(423 085)	(519 369)	(483 038)	(549 733)
Résultat net	(993 116)	55 684	(933 163)	159 048
Dividendes	-	-	-	(73 000)
Solde à la clôture de la période	(1 416 201)	(463 685)	(1 416 201)	(463 685)
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde à l'ouverture de la période	38 895	47 295	49 736	2 852
Autres éléments du résultat global	12 866	8 912	2 025	53 355
Solde à la clôture de la période	51 761	56 207	51 761	56 207
Total des capitaux propres	(621 703) \$	399 329 \$	(621 703) \$	399 329 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
		Note 20		Note 20
Activités d'exploitation :				
Résultat net	(993 116) \$	55 684 \$	(933 163) \$	159 048 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Dépréciation du goodwill	1 015 862	-	1 015 862	-
Épuisement et amortissement	34 317	31 966	104 926	95 913
Perte (profit) à la décomptabilisation d'actifs	440	727	1 790	(321)
Charge d'impôt sur le résultat	26 012	30 944	74 633	84 746
Produit d'intérêts	(10 761)	(6 632)	(29 878)	(12 217)
Intérêts non inscrits à l'actif impayés	1 481	-	3 412	-
Variation nette des prestations définies	2 112	2 007	1 280	3 941
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	573	(542)	1 709	1 421
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	410	(647)	326	(717)
Désactualisation des provisions	4 935	4 095	13 850	10 535
Paiement au titre des obligations locatives, portion en intérêts	(632)	542	(1 709)	(1 421)
Intérêts reçus	11 309	6 703	29 449	12 260
Provisions réglées	(488)	(480)	(2 581)	(1 304)
Impôt sur le résultat payé	(6 871)	(16 974)	(21 824)	(30 725)
	85 583	107 393	258 082	321 159
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13)	12 434	(271 634)	(297 927)	65 272
	98 017	(164 241)	(39 845)	386 431
Activités de financement :				
Produit des emprunts	2 275 000	2 250 000	7 538 803	7 594 000
Remboursement de dette	-	-	-	(1 595 000)
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(2 651)	(460)	(9 534)	(2 253)
Dividendes payés	-	-	-	(123 000)
PBN reçue	45 263	86 206	137 979	239 926
Remboursements versés au titre de la PBN	-	-	-	(5 869)
Paiement au titre des obligations locatives, portion en capital	(8 525)	(14 724)	(27 995)	(45 208)
	2 309 087	2 321 022	7 639 253	6 062 596
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 397 057)	(2 111 414)	(7 523 866)	(6 130 603)
Produit d'assurance	200	6 250	2 705	6 250
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(4 160)	(2 599)	(11 486)	(7 301)
Acquisition de placements à court terme	(62 676)	(56 384)	(119 504)	(108 499)
Vente de placements à court terme	31 488	31 115	63 291	83 061
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(61)	3 563	77 533	(6 985)
Acquisition de placements soumis à restrictions	(3 534)	(7 132)	(11 405)	(13 168)
Variation de placements détenus au titre d'obligations futures	(19 987)	(874)	15 599	(1 434)
	(2 455 787)	(2 137 475)	(7 507 133)	(6 178 679)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie	1 285	1 975	63	2 328
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(47 398)	21 281	92 338	272 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	449 642	550 927	309 906	299 532
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	402 244 \$	572 208 \$	402 244 \$	572 208 \$
Représenté par :				
Trésorerie	402 244 \$	537 918 \$	402 244 \$	537 918 \$
Équivalents de trésorerie	-	34 290	-	34 290
	402 244 \$	572 208 \$	402 244 \$	572 208 \$

Le total des intérêts et des commissions d'attente payés sur les emprunts pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 se chiffrait à 219 590 \$ et à 484 101 \$, respectivement (23 876 \$ et 36 087 \$, respectivement, en 2022).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), la Corporation Trans Mountain (« CTM »), le Fonds de croissance du Canada (le « FCC ») et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »). La filiale Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») n'est pas consolidée.

Société mère

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015 et 1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. En octobre 2015, la CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques et continuera de rendre compte de l'état de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise.

En août 2019, le gouvernement du Canada a transféré à la CDEV ses activités de gestion des accords de participation au bénéfice net (la « PBN ») et de participation accessoire au bénéfice net (la « PABN ») dans le cadre du projet de développement Hibernia, lesquelles relevaient auparavant de Ressources naturelles Canada.

Le siège social de la CDEV est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 161, rue Bay, bureau 4540, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Financière Canada TMP Ltée ont été constituées en 2018 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sont mandataires de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. CTM est une société d'État non-mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

CTM possède et exploite le réseau pipelinier Trans Mountain (le « réseau TMPL »), le pipeline de Puget Sound (le « pipeline Puget ») ainsi que certains droits, conceptions, immobilisations corporelles et contrats de construction liés à l'agrandissement du réseau TMPL, appelé projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain (le « PARTM »).

Financière TMP est la société mère de CTM. Jusqu'au deuxième trimestre de 2022, elle fournissait à CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

et développement Canada (« EDC »). Les emprunts existants demeurent en cours. Se reporter à la note 11 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Par la suite de la vente des actions de Cameco et de la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient présentement une participation directe de 5,67 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH. Par suite de la mise en œuvre par l'exploitant de la première réévaluation dans le secteur unitaire du PSH, la participation directe de la SGCH a augmenté, passant de 5,63 % à 5,67 %, avec prise d'effet le 1^{er} mars 2021. Le projet Hibernia revêt une importance stratégique pour la SGCH, puisqu'il constitue l'unique activité générant la totalité des produits tirés du pétrole brut.

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia ltée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

Le 10 mai 2020, un décret (C.P. 2020 et 305) a été émis, donnant instruction à la CDEV, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de constituer une filiale, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'administration par la filiale d'un programme de soutien au crédit pour les grandes entreprises canadiennes en réponse à l'urgence relative à la COVID-19, conformément à toute instruction pouvant être donnée à cette filiale. Le 11 mai 2020, la CFUEC a été constituée conformément au décret en question. La CFUEC a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux modalités approuvées par le ministre des Finances relativement au programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « programme de CUGE » ou le « CUGE »), qui a été conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada en réponse à l'urgence sanitaire de la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Conformément à l'énoncé économique de l'automne 2022, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2022 et 1269) le 2 décembre 2022 en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent portant le nom de Fonds de croissance du Canada Inc. et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'établissement de la filiale en tant que nouveau fonds d'investissement public prenant, dans le cadre de son mandat, des décisions individuelles en matière d'investissement, sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada, et selon les termes de la directive (C.P. 2022 et 1272) remise à la filiale. Le 13 décembre 2022, le Fonds de croissance du Canada Inc. a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et autorisé à émettre des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A. FCC Inc. n'a eu aucune activité en 2022. Le FCC a pour mandat de réaliser des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de contribuer à transformer et à faire croître l'économie canadienne à la vitesse et à l'échelle sur la voie de la carboneutralité. Le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC. PSP agira à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC.

Le 31 janvier 2023, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2023-39) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin de constituer une filiale à cent pour cent et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de la filiale. Le 8 février 2023, la Corporation a constitué en société la Corporation d'Innovation Canada (la « CIC ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au premier semestre de 2023, les travaux ont commencé afin d'établir les activités initiales de la CIC. Le mandat de la CIC est d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. La *Loi sur la Corporation d'innovation du Canada* entrera en vigueur à la date fixée par décret du gouverneur en conseil et CIC deviendra alors une société d'État mère.

2. Continuité de l'exploitation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon le principe de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le principe de la continuité de l'exploitation suppose que la Corporation poursuivra ses activités pendant au moins un an après la date de l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière et prévoit la réalisation des actifs et le règlement des passifs à mesure qu'ils deviennent exigibles dans le cours normal des activités.

La capacité de la Corporation à poursuivre ses activités dépend de sa capacité à assurer le service de sa dette existante et à financer les coûts de construction restants du PARTM. Le 18 février 2022, la vice-première ministre et ministre des Finances a réaffirmé l'engagement du gouvernement à achever le PARTM. Toutefois, la ministre a fait savoir que la Corporation devait obtenir du financement externe pour financer les coûts restants du projet. CTM a donc conclu une convention de crédit avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale »); celle-ci comportait, en date du 30 septembre 2023, deux facilités offrant un crédit disponible combiné de 16,0 milliards de dollars et venant à échéance le 24 mars 2025. Se reporter à la note 11 pour de plus amples renseignements sur la dette de CTM.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Continuité de l'exploitation (suite)

Afin de respecter ses obligations à leur échéance, CTM aura besoin d'un financement supplémentaire au moyen d'un financement externe. La Corporation s'attend à obtenir du financement externe en temps opportun et à des conditions satisfaisantes pour elle. Toutefois, rien ne garantit que ce financement externe sera obtenu. Au 30 septembre 2023, il existait une incertitude significative que la Corporation dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations au cours des 12 prochains mois lorsqu'elles deviendront exigibles. Se reporter à la note 11 pour plus de détails sur le financement externe. Les facteurs susmentionnés créent une incertitude significative qui jette un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges ou la classification de l'état consolidé de la situation financière qui pourrait être nécessaire si la Corporation n'était pas en mesure d'obtenir les fonds nécessaires pour assurer le service de sa dette existante et financer les coûts de construction restants du PARTM. Ces ajustements pourraient être importants.

3. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 20 novembre 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

4. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2023, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

a) Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et présentées dans le *Manuel de CPA Canada* sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de l'exercice à l'étude et ont été adoptées en date du 1^{er} janvier 2023 conformément aux dispositions transitoires applicables. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Corporation.

i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les méthodes comptables*

Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers, en portant des jugements sur l'importance relative, et exigent que les entités fournissent des informations « significatives » sur leurs méthodes comptables plutôt que sur leurs « principales » méthodes comptables.

ii) Modifications d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition d'estimations comptables*

Les modifications introduisent la définition d'une estimation comptable et clarifient la différence entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables.

iii) Modifications d'IAS 12 *Impôts sur le résultat – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*

Les modifications exigent que les entités comptabilisent de l'impôt différé au titre des transactions pour lesquelles, lors de la comptabilisation initiale, les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes. Elles s'appliqueront généralement à des transactions telles que les contrats de location pour les preneurs et les obligations relatives au démantèlement et exigeront la comptabilisation d'actifs et de passifs d'impôt différé supplémentaires. En ce qui concerne les contrats de location et les passifs relatifs au démantèlement, les actifs et les passifs d'impôt différé connexes devront être comptabilisés à compter de l'ouverture de la première période comparative présentée, et l'incidence cumulative sera comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués (ou d'autres composantes des capitaux propres, selon le cas) à cette date. Pour toutes les autres transactions, les modifications s'appliquent aux transactions conclues après l'ouverture de la première période présentée.

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 4 y) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Trésorerie soumise à restrictions

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM au titre des coûts d'abandon futurs	231 \$	1 444 \$
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de CTM	-	76 320
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM à titre de garantie	750	750
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH	8 732	8 732
	9 713 \$	87 246 \$

6. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Pipeline	Actifs de mise en valeur du pétrole, installations de production et siège social	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2021	11 109 858 \$	3 632 752 \$	564 468 \$	15 307 078 \$
Entrées	9 504 480	-	11 926	9 516 406
Transferts	(114 583)	114 583	-	-
Ajustements de démantèlement	-	(92 260)	(15 110)	(107 370)
Décomptabilisation	-	(2 097)	-	(2 097)
Variation des cours de change	100	19 420	-	19 520
Solde au 31 décembre 2022	20 499 855 \$	3 672 398 \$	561 284 \$	24 733 537 \$
Entrées	8 272 888	-	17 547	8 290 435
Transferts	(14 948)	14 948	-	-
Ajustements de démantèlement	-	(159 094)	(2 377)	(161 471)
Décomptabilisation	-	(2 702)	-	(2 702)
Variation des cours de change	4	(605)	-	(601)
Solde au 30 septembre 2023	28 757 799 \$	3 524 945 \$	576 454 \$	32 859 198 \$
Épuisement et amortissement cumulé				
Solde au 31 décembre 2021	- \$	321 464 \$	470 585 \$	792 049 \$
Épuisement et amortissement	-	104 329	13 382	117 711
Décomptabilisation	-	(755)	-	(755)
Variation des cours de change	-	2 434	-	2 434
Solde au 31 décembre 2022	- \$	427 472 \$	483 967 \$	911 439 \$
Épuisement et amortissement	-	80 192	15 423	95 615
Décomptabilisation	-	(911)	-	(911)
Variation des cours de change	-	(40)	-	(40)
Solde au 30 septembre 2023	- \$	506 713 \$	499 390 \$	1 006 103 \$
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2022	20 499 855 \$	3 244 926 \$	77 317 \$	23 822 098 \$
Au 30 septembre 2023	28 757 799 \$	3 018 232 \$	77 064 \$	31 853 095 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations corporelles (suite)

Au 30 septembre 2023, les coûts qui se rapportent aux actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluent des coûts de mise en valeur futurs de 392 492 \$ (409 000 \$ au 31 décembre 2022). Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 10, *Provisions*.

Pour la période close le 30 septembre 2023, des intérêts de 952 628 \$ ont été inscrits à l'actif dans les travaux de construction en cours – pipeline (502 153 \$ en 2022).

Au 30 septembre 2023, une évaluation des indices de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Corporation a été effectuée. En raison des facteurs importants liés à la mise en service du PARTM et principalement d'une hausse du coût du capital découlant de l'augmentation des taux d'intérêt au Canada, la direction a réalisé un test de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles liées à l'UGT de CTM. Par conséquent, le solde du goodwill a été entièrement radié. Dans le cas des immobilisations corporelles, il a été déterminé que la valeur recouvrable excédait la valeur comptable et, par conséquent, aucune dépréciation n'a été comptabilisée à leur égard au cours de la période considérée. Se reporter à la note 8 pour plus de détails sur les hypothèses clés utilisées dans le cadre du test de dépréciation. Un test de dépréciation a été effectué le 31 décembre 2022, et aucune perte de valeur n'a été constatée.

Aucun indice de dépréciation des actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production n'a été relevé au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire.

7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la Corporation attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2027. Les contrats de location visant du matériel comprennent également du matériel de camp de construction, une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2105.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2031.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 30 septembre 2023.

État consolidé de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
31 décembre 2021	61 786 \$	62 796 \$	124 582 \$
Entrées	903	18 118	19 021
Modifications de contrats de location	432	1	433
Amortissement*	(41 115)	(20 909)	(62 024)
Change	96	-	96
31 décembre 2022	22 102 \$	60 006 \$	82 108 \$
Entrées	2 528	600	3 128
Modifications de contrats de location	6 472	11 162	17 634
Amortissement*	(12 701)	(16 059)	(28 760)
Incitatifs	-	(547)	(547)
Change	(2)	-	(2)
30 septembre 2023	18 399 \$	55 162 \$	73 561 \$

* Y compris des coûts d'amortissement capitalisés à titre d'entrées d'immobilisations corporelles de 23 492 \$ et de 44 383 \$, respectivement, pour les périodes closes les 30 septembre 2023 et 2022.

Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Obligations locatives, solde d'ouverture	98 010 \$	138 440 \$
Entrées	3 128	19 021
Modifications de contrats de location	17 634	433
Charge d'intérêts	3 178	4 903
Paiements au titre de la location	(31 171)	(64 929)
Fluctuations des cours de change	(8)	142
Obligations locatives, solde de clôture	90 771 \$	98 010 \$
Partie courante	25 958 \$	33 537 \$
Partie non courante	64 813	64 473
	90 771 \$	98 010 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels :

	2023	De 2024 à 2027	Par la suite	Total
Obligations locatives	14 865 \$	40 915 \$	106 954 \$	162 734 \$

État du résultat global et tableau des flux de trésorerie :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
État du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	3 178 \$	3 852 \$
Moins : les intérêts liés aux contrats de location inscrits à l'actif	(1 469)	(2 432)
Intérêts sur les obligations locatives, montant net	1 709	1 420
Tableau des flux de trésorerie :		
Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(31 125) \$	(49 061) \$

Bailleur

Les contrats de location simple dont la Corporation est le bailleur se rapportent à des réservoirs de stockage appartenant à la Corporation et à des logements situés le long de l'emprise du pipeline ou à proximité de stations de pompage. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les produits locatifs tirés des contrats de location simple de réservoirs de stockage comptabilisés dans les « Produits locatifs » se sont établis à 53 005 \$ (50 192 \$ en 2022), et ils comprennent les paiements au titre de la location variables décrits ci-dessus, et les produits locatifs liés à l'exploitation de logements aux termes de contrats de location simple comptabilisés dans les « Autres produits » ont totalisé 187 \$ (202 \$ en 2022).

8. Goodwill

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, une dépréciation du goodwill de 1 015 862 \$ a été comptabilisée sur la valeur comptable totale du goodwill (néant en 2022).

Le goodwill se rapportait auparavant à l'acquisition du réseau TMPL et du pipeline Puget le 31 août 2018. La direction est tenue d'évaluer le goodwill sur une base trimestrielle afin de déterminer s'il existe des indices de dépréciation. En raison des facteurs importants liés à la mise en service du PARTM et principalement d'une hausse du coût du capital découlant de l'augmentation des taux d'intérêt au Canada, la direction a réalisé un test de dépréciation au 30 septembre 2023.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill a été affecté à l'UGT de CTM. Tout comme pour le plus récent test de dépréciation effectué le 31 décembre 2022, le test de dépréciation était particulièrement sensible aux variations des taux d'actualisation, qui ont eu une incidence sur la valeur recouvrable de l'UGT, fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie estimée à l'aide d'une méthode par le résultat en fonction des flux de trésorerie actualisés. L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie requiert l'utilisation de données d'entrée non observables importantes indiquant une évaluation au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, y compris des hypothèses liées au taux d'actualisation, au calendrier et au coût d'achèvement du PARTM, aux droits établis conformément à la méthode de calcul des droits de la Régie et à la mesure dans laquelle les flux de trésorerie seront réinvestis à la fin des contrats du PARTM initiaux.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

8. Goodwill (suite)

Aux fins de l'établissement de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT, l'estimation des flux de trésorerie actualisés comprenait des scénarios établis par pondération probabiliste envisageant diverses dates de mise en service du PARTM. Les flux de trésorerie actualisés ont été estimés à l'aide d'un taux d'actualisation de 8,25 % (8,0 % en 2022) qui rend compte de la valeur temps de l'argent, en fonction des risques liés aux actifs de la Corporation qui n'ont par ailleurs pas été intégrés aux estimations des flux de trésorerie. Toutes les autres hypothèses demeurant constantes, une hausse de 0,25 % du taux d'actualisation se serait traduite par une perte de valeur de 1,2 milliard de dollars au titre des immobilisations corporelles.

9. Autres passifs courants

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Primes au quai	34 924 \$	72 840 \$
Coûts environnementaux à payer	7 417	7 461
Obligation au titre des prestations définies	1 734	1 734
Autres	8 520	7 758
	52 595 \$	89 793 \$

10. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obligations de démantèlement			Remise en état d'un site
	Pipeline	Puits et installations	Total	
Solde au 31 décembre 2021	478 532 \$	119 305 \$	597 837 \$	6 087 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	170
Modifications des estimations	443 800	21 314	465 114	(459)
Obligations réglées	-	(1 263)	(1 263)	(1 437)
Variation du taux d'actualisation	(536 060)	(36 424)	(572 484)	(274)
Incidence des fluctuations du change	2 656	-	2 656	-
Désactualisation	11 835	3 107	14 942	44
Solde au 31 décembre 2022	400 763 \$	106 039 \$	506 802 \$	4 131 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	544
Modifications des estimations	416	8 794	9 210	(180)
Obligations réglées	-	(1 998)	(1 998)	(582)
Variation du taux d'actualisation	(159 510)	(11 171)	(170 681)	(38)
Incidence des fluctuations du change	(139)	-	(139)	-
Désactualisation	10 899	2 901	13 800	50
Solde au 30 septembre 2023	252 429 \$	104 565 \$	356 994 \$	3 925 \$
Partie courante	- \$	3 342 \$	3 342 \$	1 793 \$
Partie non courante	252 429	101 223	353 652	2 132
	252 429 \$	104 565 \$	356 994 \$	3 925 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Provisions (suite)

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la Corporation dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La Corporation estime que le passif futur non actualisé totalisait 228 090 \$ au 30 septembre 2023 (217 248 \$ au 31 décembre 2022). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2049, en fonction de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 30 septembre 2023 selon un taux d'inflation moyen de 2,50 % (2,50 % au 31 décembre 2022) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 3,95 % (3,35 % au 31 décembre 2022).

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 30 septembre 2023, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 3,81 % (3,28 % au 31 décembre 2022) était estimée à 252 429 \$ (400 763 \$ au 31 décembre 2022). Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 8 890 000 \$ (8 880 000 \$ au 31 décembre 2022), compte tenu d'un taux d'inflation de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2022) et d'une durée d'utilité résiduelle attendue de 96 ans. La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 96 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

c) Provision au titre de la remise en état d'un site

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, CEI est responsable des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco. La provision au titre de la remise en état d'un site à la date de clôture est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes, notamment le temps nécessaire à l'achèvement des travaux et les coûts à engager au cours de cette période. Les coûts sont estimés sur une période se terminant en 2025. L'estimation des coûts de remise en état futurs du site a été actualisée au taux de 4,87 % (2,27 % au 31 décembre 2022), et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2022) a été utilisé pour calculer la provision au 30 septembre 2023. L'estimation actuelle des coûts comptabilisés s'établissait à 3 925 \$ au 30 septembre 2023 (4 131 \$ au 31 décembre 2022).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Emprunts

Le 29 août 2018, la Corporation, par l'intermédiaire de Financière TMP, a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement du Canada, qui est administré par EDC. Le 25 mars 2019, la Corporation a conclu avec la Régie une convention de crédit modifiée qui lui permet d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières pour le réseau TMPL que pourrait exiger la Régie. La facilité d'acquisition a servi à financer l'acquisition des entités du réseau TMPL. La facilité de construction était utilisée principalement pour financer la construction du PARTM. La facilité de la Régie permet à la Corporation d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie au titre du pipeline Trans Mountain.

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives. Le tableau suivant présente le détail des facilités au 30 septembre 2023 :

Facilité	Total du crédit disponible au 30 septembre 2023	Encours au 30 septembre 2023	Encours au 31 décembre 2022	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants inutilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	-	29 août 2025
Construction ^{a)}	13 500 000	11 831 376	11 457 573	4,7 %	-	29 août 2025
Régie ³⁾	500 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2025
Total auprès du gouvernement du Canada		16 501 376 \$	16 127 573 \$			
Consortiale	16 000 000 \$	14 357 228 \$	7 199 232 \$	variable ¹⁾	0,125 % ²⁾	24 mars 2025
Total		30 858 604 \$	23 326 805 \$			
Présenté comme suit :						
Courant		- \$	7 199 232 \$			
Non courant		30 858 604 \$	16 127 573 \$			

1) CTM se voit imputer une commission de garantie par le Compte du Canada géré par EDC correspondant à 0,25 % de l'encours de l'emprunt au titre de la facilité bancaire consortiale.

2) La commission d'attente était de 0,04 % jusqu'au 23 mars 2023 et de 0,125 % par la suite.

3) Auparavant connue sous le nom de la facilité de l'ONE.

a) La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt autorisé par la ministre des Finances.

Les modifications apportées au 24 mars 2022 à la facilité de construction comportent l'exigence de rembourser les avances accordées par EDC à titre de mandataire pour le Compte du Canada en vertu de toute demande de financement effectuée après le 18 février 2022. CTM a conclu un financement externe le 29 avril 2022 et toutes les avances versées à Financière TMP par EDC après le 18 février 2022 ont été remboursées, y compris les intérêts. Après le remboursement, le crédit disponible à l'égard des prélèvements en trésorerie a été réduit à néant. La limite de crédit de la facilité de construction a été portée à 13,5 milliards de dollars. Tous les intérêts seront payés en nature et seront ajoutés au solde de la facilité de construction semestriellement. Les commissions d'engagement, auparavant imputées à un taux de 0,065 %, ont cessé le 28 avril 2022, lors du remboursement des avances liées aux demandes de financement effectuées après le 18 février 2022, et aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les intérêts payés en nature de 373 803 \$ ont été ajoutés au solde de la facilité de construction (359 305 \$ en 2022).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Emprunts (suite)

Après la clôture de la période, le 27 octobre 2023, en raison des exigences accrues en matière de capacité financière de la Régie après l'agrandissement du réseau de pipelines, la Corporation a fait augmenter sa marge de crédit liée à la capacité financière à 550 000 \$.

Facilité consortiale

CTM a conclu une convention de crédit avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 qui comprend une facilité renouvelable non garantie (la « facilité consortiale ») et une garantie fournie par le gouvernement du Canada. Se reporter à la note 19 pour un complément d'information sur la garantie et les frais associés.

Le 24 mars 2023, la Corporation a modifié et mis à jour la convention de crédit consortiale afin d'y inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 millions de dollars et de modifier la facilité consortiale. La facilité consortiale, qui devait initialement arriver à échéance le 29 avril 2023 et dont le crédit disponible était de 10,0 milliards de dollars, a été modifiée et devient une facilité renouvelable non garantie de premier rang de deux ans conforme aux principes de l'Équateur 4 (« EP4 ») et le crédit disponible a été rehaussé à 10,9 milliards de dollars. EP4 est un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets d'infrastructure importants. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent à CTM de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. La convention de crédit consortiale permet à CTM de choisir de réaffecter le crédit disponible aux termes de la facilité LC à la facilité consortiale. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Le montant disponible aux termes de la facilité consortiale a été porté à 12,9 milliards de dollars le 2 mai 2023, puis à 15,9 milliards de dollars le 20 juin 2023. Au 30 septembre 2023, le total du crédit disponible combiné aux termes des deux facilités s'élevait à 16 milliards de dollars.

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, le taux d'intérêt effectif était respectivement de 6,6 % et de 6,0 %.

Aux termes de la facilité LC, au 30 septembre 2023, CTM avait des lettres de crédit de 69,3 millions de dollars émises et en cours sur la facilité de crédit disponible de 100 millions de dollars.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes le 30 septembre se compose des éléments suivants :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Intérêts sur les emprunts	418 486 \$	218 336 \$	1 070 447 \$	588 235 \$
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	1 166	-	2 830	-
Commissions de garantie	8 506	17 663	16 120	27 961
Commissions d'attente	962	996	2 596	2 533
Intérêts sur les contrats de location	573	(543)	1 709	1 419
Intérêts et commissions inscrits à l'actif	(379 335)	(197 434)	(952 628)	(502 153)
	50 358 \$	39 018 \$	141 074 \$	117 995 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

12. Provision au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période close le 30 septembre 2023, les versements reçus au titre de la PBN ont totalisé 149 603 \$, dont une tranche de 11 624 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (264 649 \$, dont une tranche de 24 723 \$ a été éliminée, en 2022). Au cours de la période, une provision de 4 000 \$ a été constituée pour le règlement d'un litige.

13. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes closes les 30 septembre se présente comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Clients et autres débiteurs	2 954 \$	11 780 \$	19 948 \$	(282) \$
Variation des stocks	(336)	1 374	107	2 471
Autres actifs courants	5 366	77	(12 080)	(12 028)
Charges différées et autres actifs	20 935	(87 232)	(7 132)	(126 627)
Fournisseurs et autres créditeurs	(105 855)	98 861	230 867	289 341
Intérêts à payer	208 049	220 249	231 423	579 586
Autres passifs courants	(6 225)	(91)	(37 198)	(5 592)
Autres passifs non courants	3 337	(7 015)	10 719	8 475
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	128 225 \$	238 003 \$	436 654 \$	735 344 \$
Liée aux :				
Activités d'exploitation	12 434 \$	(271 634) \$	(297 927) \$	65 272 \$
Activités de financement	115 791	509 637	734 581	670 072
	128 225 \$	238 003 \$	436 654 \$	735 344 \$

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Entrées d'immobilisations corporelles (note 6)	(2 524 605) \$	(2 632 285) \$	(8 290 435) \$	(6 846 088) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles	119 728	505 965	743 077	671 102
Amortissement et intérêts liés aux contrats de location inscrits au coût de l'actif	7 820	14 906	23 492	44 383
Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles	(2 397 057) \$	(2 111 414) \$	(7 523 866) \$	(6 130 603) \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

14. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation

- a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 30 septembre se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Ventes de pétrole brut	57 821 \$	83 537 \$	166 137 \$	265 292 \$
Moins les redevances	(15 011)	(25 337)	(40 549)	(79 372)
Produits nets tirés du pétrole brut	42 810 \$	58 200 \$	125 588 \$	185 920 \$

- b) Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Les ventes de pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Europe	41 434 \$	41 546 \$	92 392 \$	103 974 \$
États-Unis	16 387	41 991	73 745	161 318
	57 821 \$	83 537 \$	166 137 \$	265 292 \$

- c) Les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation étaient les suivantes :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	4 354 \$	6 952 \$	14 709 \$	17 822 \$
Transport et transbordement du pétrole brut	977	1 309	3 483	3 369
Commercialisation du pétrole brut	53	72	208	242
Total des charges d'exploitation, de transport et de commercialisation	5 384 \$	8 333 \$	18 400 \$	21 433 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour les périodes closes les 30 septembre, les produits et les charges d'exploitation du pipeline, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Produits tirés du transport	175 036 \$	164 555 \$	501 834 \$	446 165 \$
Produits locatifs	17 761	16 293	53 005	50 192
Autres produits	853	682	1 122	2 492
Total	193 650 \$	181 530 \$	555 961 \$	498 849 \$
Charges d'exploitation du pipeline	60 166 \$	50 243 \$	168 147 \$	132 054 \$
Salaires et avantages du personnel	29 547	23 205	79 351	71 405
Autres charges générales et administratives	2 622	2 081	8 796	2 814
Total des charges d'exploitation, exclusion faite des charges financières, de la dépréciation du goodwill et de l'amortissement	92 335 \$	75 529 \$	256 294 \$	206 273 \$

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

16. Engagements

Les engagements de la Corporation au 30 septembre 2023 sont résumés dans le tableau ci-après :

	Reste de 2023	De 2024 à 2027	Par la suite	Total
Transport du pétrole brut et services de transbordement	1 162 \$	22 293 \$	14 340 \$	37 795 \$
Contrats liés au projet Hibernia	446	5 832	2 266	8 544
Immobilisations corporelles liées aux pipelines	44 847	-	-	44 847
Autres engagements au titre de l'exploitation	-	1 196	7 384	8 580
Total des engagements	46 455 \$	29 321 \$	23 990 \$	99 766 \$

17. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Éventualités (suite)

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

En 2021, à la suite de la résiliation par la Corporation (la « résiliation ») du contrat de construction générale (le « contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction à l'égard des tronçons 1, 4B et 6 (l'« EGC »), l'EGC a remis à la Corporation un avis de litige relativement à des montants qu'il prétendait être impayés aux termes du contrat. Par la suite, la Corporation a entamé des discussions avec l'EGC et a accepté de payer pour certains travaux qui avaient été réalisés. Toutefois, la Corporation a exposé sa position à l'EGC selon laquelle elle avait droit au remboursement des frais occasionnés par la résiliation. En 2022, la Corporation a remis un avis de litige à l'EGC. Les discussions entre les parties se sont poursuivies au troisième trimestre de 2023. Les deux parties ont formellement échangé leurs positions juridiques et ont conclu un accord de statu quo. Le montant du règlement final ne peut être raisonnablement estimé pour le moment.

Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de CTM et des retards dans les travaux du PARTM. En 2022, un produit d'assurance de 30 300 \$ a été comptabilisé relativement aux fonds reçus ou à recevoir des assureurs au titre de règlements provisoires liés aux inondations. Du règlement provisoire de 2022, des montants de 200 \$ et de 3 100 \$ ont été reçus respectivement au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, dont des tranches respectives de 200 \$ et de 2 705 \$ se rapportent au recouvrement des coûts en capital et le reste, au recouvrement des charges d'exploitation. Le montant et le moment de tout produit d'assurance futur ne peuvent être raisonnablement estimés.

18. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2022. La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi qu'au risque de crédit, au risque contractuel et au risque de liquidité.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

a) Risque de crédit et risque contractuel

Le risque de crédit et le risque contractuel s'entendent du risque que la Corporation subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles, et il découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation. Une exposition importante à ce risque est liée à la vente de pétrole brut et à la vente de cargaisons de pétrole en vertu de contrats conclus avec des clients.

- i. Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs dont la solvabilité a été évaluée adéquatement avant la signature du contrat et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit selon les modalités de ses ententes de commercialisation. L'agent de commercialisation de la SGCH assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs.
- ii. Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties ayant un bon dossier de crédit ou de lettres de crédit d'institutions financières bien cotées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur pétrolière et gazière, de la commercialisation de l'énergie ou du transport. Il peut y avoir exposition aux baisses à long terme des prix des marchandises énergétiques, y compris le prix du pétrole brut, et à l'instabilité économique résultant de ces événements ou d'autres événements de crédit ayant une incidence sur ces industries et sur la capacité des clients à payer pour des services.

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, aucun débiteur important n'était en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	56 516 \$	78 095 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	41 349	30 960
Compte conjoint du projet Hibernia	2 995	2 902
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	38 348	42 080
Autres	1 561	6 506
Clients et autres débiteurs	140 769 \$	160 543 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	1 598 \$	2 954 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

a) Risque de crédit et risque contractuel (suite)

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des placements soumis à restrictions ainsi que des placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures représente l'exposition maximale au risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les placements soumis à restrictions ainsi que les placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures sont confiés à de grandes banques à charte et institutions financières canadiennes ou au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était négligeable au 30 septembre 2023.

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des périodes closes les 30 septembre 2023 et 2022.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements relatifs aux travaux à effectuer ou d'autres passifs financiers à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission de facilités de crédit.

La Corporation continue de conserver de la trésorerie et des placements à court terme qui lui procurent la souplesse financière nécessaire pour respecter ses obligations à leur échéance. La Corporation pourrait être exposée à des ralentissements à long terme dans le secteur de l'énergie et à la volatilité économique, qui est atténuée par les cadres réglementaires actuels régissant les activités de la Corporation liées aux pipelines et la position concurrentielle des actifs de production de pétrole et de pipelines de la Corporation.

Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. En raison des importantes dépenses courantes attendues dans le cadre du PARTM, la Corporation aura besoin de financement supplémentaire afin de terminer le projet et d'assurer le service de sa dette existante, comme il est précisé à la note 2.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Il englobe le risque de change, le risque de marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Corporation n'a pas recours à des instruments financiers, comme des swaps de taux d'intérêt ou des contrats de change à terme, ni à d'autres outils ou stratégies pour gérer ses risques liés au marché.

i) Risque du taux de change

Le risque du taux de change s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des cours de change. Ce risque découle des instruments financiers libellés en dollars américains à la clôture de la période, soit essentiellement la trésorerie en dollars américains, les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs qui découlent des produits et des dépenses libellés en dollars américains. Le prix du pétrole brut est établi en dollars américains et toute fluctuation du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence sur les produits.

Le pipeline Puget exerce ses activités dans l'État de Washington et, par conséquent, ses produits et la majorité de ses charges sont libellés en dollars américains. Les fluctuations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien peuvent donc influencer sur les bénéfices apportés par le pipeline Puget et sur nos résultats.

Aux 30 septembre 2023 et 2022 et pour les périodes closes à ces dates, la Corporation n'avait conclu aucun contrat de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des taux d'intérêt. La Corporation est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que sur les divers placements détenus. Ce risque n'est pas considéré comme important, car les produits d'intérêts de la Corporation représentent moins de 2 % du total de ses produits.

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts aux termes de la convention de crédit conclue avec EDC sont établis à un taux fixe de 4,7 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le CDOR ou sur le taux préférentiel, majorés des marges applicables. Des hausses importantes de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation. La Corporation n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition à ce risque.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

d) Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 :

	Classement	Hiérarchie	Valeur comptable		Juste valeur	
			2023	2022	2023	2022
Actifs financiers						
Placements soumis à restrictions	JVRN	Niveau 2	95 695	90 481	95 695	90 481
Passifs financiers						
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	30 858 604	\$ 23 326 805	\$ 30 036 810	\$ 22 682 532

Les justes valeurs des placements soumis à restrictions sont déterminées selon des prix et des données d'entrée observables sur le marché pour des instruments similaires, en utilisant des modèles de flux de trésorerie largement répandus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

19. Transaction avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada (123 000 \$ en 2022).

Le gouvernement du Canada a fourni à CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 11), en échange d'une commission de garantie. Le 24 mars 2023, la garantie a été modifiée pour tenir compte des changements apportés aux limites d'emprunt dans le cadre de la convention de crédit consortiale modifiée et des changements apportés à la commission de garantie. Avant la modification du 24 mars 2023, la commission de garantie était de 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien annuel payable par CTM conformément à la convention de crédit consortiale.

La commission de garantie modifiée est comptabilisée à un taux fixe de 0,25 % en fonction du solde impayé aux termes de la convention de crédit consortiale. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, CTM a engagé 8 506 \$ et 16 120 \$, respectivement, au titre de la commission de garantie (17 663 \$ et 27 961 \$, respectivement, en 2022). La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts et est payable le 31 août 2025 ou en cas de certains cas de défaut. Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, les commissions de garantie à payer s'établissaient respectivement à 52 927 \$ et à 36 808 \$, et elles ont été comptabilisées au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Transaction avec des parties liées (suite)

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période close le 30 septembre 2023, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des honoraires de gestion de 600 \$ (450 \$ au 30 septembre 2022). Au 30 septembre 2023, la CDEV avait un montant à recevoir de la CFUEC au titre d'une partie liée de 285 \$ (montant à payer de 224 \$ au 31 décembre 2022).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la CDEV a versé à PSP un dépôt de 6 000 \$ afin de financer les coûts prévus devant être engagés par PSP dans le cadre de la mise sur pied du FCC jusqu'à ce que le FCC ait obtenu son propre financement du gouvernement.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des résultats des principales entités en exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI, du FCC, de la CIC et de Financière TMP sont pris en compte dans la catégorie « Autres » :

30 septembre 2023							
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajuste- ments selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGHC	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	343 284 \$	158 550 \$ ¹⁾	501 834 \$				501 834 \$
Produits locatifs	53 005		53 005				53 005
Produits nets tirés du pétrole brut			-	113 122	-	12 466	125 588
Autres produits	1 872	865	2 737		9 595	(7 298)	5 034
Autres produits/écart de conversion			-	2 948	-	16	2 964
	398 161	159 415	557 576	116 070	9 595	5 184	688 425
Charges							
Dépréciation du goodwill	888 098	127 764 ²⁾	1 015 862				1 015 862
Épuisement et amortissement	79 783	6 949 ³⁾	86 732	17 757	436		104 925
Exploitation et production	168 622	(475)	168 147	18 400	-		186 547
Salaires et avantages du personnel	78 317	1 034 ⁴⁾	79 351	1 113	6 093		86 557
Autres charges générales et administratives et écart de conversion	7 851	1 000	8 851	2 599	20 954	(6 176)	26 228
	1 222 671	136 272	1 358 943	39 869	27 483	(6 176)	1 420 119
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	835 026	(835 026) ⁵⁾	-		-		-
Autres, montant net	1 076	(2 866)	(1 790)	-	-		(1 790)
Désactualisation		(10 899) ⁵⁾	(10 899)	(2 901)	(50)		(13 850)
(Charge) d'intérêts, montant net	(210 813)	219 310 ⁵⁾	8 497	8 687	300 557	(428 937)	(111 196)
	625 289	(629 481)	(4 192)	5 786	300 507	(428 937)	(126 836)
Résultat net avant impôt sur le résultat	(199 221)	(606 338)	(805 559)	81 987	282 619	(417 577)	(858 530)
Charge (produit) d'impôt	169 426	(118 010) ⁶⁾	51 416	23 217	-		74 633
Résultat net	(368 647)	(488 328)	(856 975)	58 770	282 619	(417 577)	(933 163)
Autres éléments du résultat global	(1 251) \$	3 276 \$⁷⁾	2 025 \$	- \$	4 050 \$	(4 050) \$	2 025 \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	251 147	(10 476) ⁸⁾	240 671	178 958	367 925	(116 310)	671 244
Actifs non courants	33 239 076	(1 467 712) ⁹⁾	31 771 364	219 735	17 328 954	(16 824 107)	32 495 946
	33 490 223 \$	(1 478 188) \$	32 012 035 \$	398 693 \$	17 696 879 \$	(16 940 417) \$	33 167 190 \$
Passifs							
Passifs courants	1 465 403	(16 122)	1 449 281	27 126	26 957	(17 993)	1 485 371
Passifs non courants	23 855 676	(214 868) ¹⁰⁾	23 640 808	107 870	16 704 115	(8 149 271)	32 303 522
	25 321 079 \$	(230 990) \$	25 090 089 \$	134 996 \$	16 731 072 \$	(8 167 264) \$	33 788 893 \$
Capitaux propres							
	8 169 144 \$	(1 247 198) \$¹¹⁾	6 921 946 \$	263 697 \$	965 807 \$	(8 773 153) \$	(621 703) \$
	33 490 223 \$	(1 478 188) \$	32 012 035 \$	398 693 \$	17 696 879 \$	(16 940 417) \$	33 167 190 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires (suite)

30 septembre 2022							
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajuste- ments selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGHC	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	290 474 \$	155 691 \$ ¹⁾	446 165 \$				446 165 \$
Produits localifs	50 192		50 192				50 192
Produits nets tirés du pétrole brut				162 540	-	23 380	185 920
Autres produits/écart de conversion	4 176	585	4 761	6 599	5 420	(1 176)	15 604
	344 842	156 276	501 118	169 139	5 420	22 204	697 881
Charges							
Épuisement et amortissement	77 806	5 554 ³⁾	83 360	12 461	92		95 913
Exploitation et production	132 530	(476)	132 054	21 433	-		153 487
Salaires et avantages du personnel	70 099	1 306 ⁴⁾	71 405	1 080	1 641		74 126
Autres charges générales et administratives et écart de conversion	5 802	(2 988)	2 814	3 441	8 468	(111)	14 612
	286 237	3 396	289 633	38 415	10 201	(111)	338 138
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	487 228	(487 228) ⁵⁾	-		-		-
Autres, montant net	1 450	(1 129)	321	-			321
Désactualisation		(8 196) ⁵⁾	(8 196)	(2 306)	(33)		(10 535)
(Charge) d'intérêts, montant net	(48 894)	51 521 ⁵⁾	2 627	2 889	238 059	(349 310)	(105 735)
	439 784	(445 032)	(5 248)	583	238 026	(349 310)	(115 949)
Résultat net avant impôt sur le résultat	498 389	(292 152)	206 237	131 307	233 245	(326 995)	243 794
Charge (produit) d'impôt	122 651	(72 003) ⁶⁾	50 648	34 098	-		84 746
Résultat net	375 738	(220 149)	155 589	97 209	233 245	(326 995)	159 048
Autres éléments du résultat global	20 548 \$	32 807 \$ ⁷⁾	53 355 \$	- \$	- \$	- \$	53 355 \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	331 795	(20 074) ⁸⁾	311 721	159 603	404 087	(97 564)	777 847
Actifs non courants	23 060 091	(488 160) ⁹⁾	22 571 931	225 635	17 386 638	(17 081 717)	23 102 487
	23 391 886 \$	(508 234) \$	22 883 652 \$	385 238 \$	17 790 725 \$	(17 179 281) \$	23 880 334 \$
Passifs							
Passifs courants	6 173 057	(10 591)	6 162 466	19 331	4 467	(581)	6 185 683
Passifs non courants	8 863 049	142 473 ¹⁰⁾	9 005 522	101 506	15 944 971	(7 756 677)	17 295 322
	15 036 106 \$	131 882 \$	15 167 988 \$	120 837 \$	15 949 438 \$	(7 757 258) \$	23 481 005 \$
Capitaux propres							
	8 355 780	(640 116) ¹¹⁾	7 715 664	264 401	1 841 287	(9 422 023)	399 329
	23 391 886 \$	(508 234) \$	22 883 652 \$	385 238 \$	17 790 725 \$	(17 179 281) \$	23 880 334 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires (suite)

CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les IFRS, une société mère doit préparer ses états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les IFRS. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les IFRS » et sont détaillés ci-dessous :

- 1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, CTM applique les dispositions de l'ASC 980, *Regulated Operations*, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les IFRS. Aux termes des IFRS, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, CTM comptabilise les produits tirés du transport de façon proportionnelle, en fonction des besoins en produits annuels du réseau TMPL, après ajustement pour les dépenses au titre des éléments de transfert prévus dans la demande visant le règlement avec droits incitatifs (le « RDI ») du réseau TMPL. L'écart entre les besoins en produits annuels aux termes du RDI et les droits facturés donne lieu à un ajustement qui sera comptabilisé dans les produits, soit au débit (si les droits facturés sont supérieurs aux besoins en produits aux termes du RDI), soit au crédit (si les droits facturés sont inférieurs aux besoins en produits aux termes du RDI). Selon les IFRS, les produits sont comptabilisés en fonction du volume expédié et des droits facturés, sans ajustement pour perception au-delà ou en deçà des besoins en produits.
- 2) La dépréciation du goodwill est plus élevée selon les IFRS en raison de l'écart de la valeur comptable du goodwill, qui est principalement lié au traitement des passifs relatifs au démantèlement comptabilisés lors de l'acquisition selon les IFRS, mais non comptabilisés selon les PCGR des États-Unis. Une dépréciation de la valeur comptable totale du goodwill a été enregistrée tant selon les PCGR des États-Unis que les IFRS.
- 3) L'amortissement est plus élevé aux termes des IFRS en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.
- 4) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des IFRS en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux référentiels comptables. Aux termes des IFRS, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période. De plus, il existe des différences en ce qui a trait à la détermination des coûts financiers et du rendement des actifs des régimes.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires (suite)

5) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des IFRS, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts courus sur la dette contractée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif aux termes d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des IFRS est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les IFRS. Il n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

6) L'impôt calculé en vertu des IFRS est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.

7) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux IFRS diffèrent en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.

8) Les actifs courants sont inférieurs selon les IFRS, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des IFRS.

9) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les IFRS, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme 50) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des IFRS.

10) Les passifs non courants sont plus élevés selon les IFRS, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement. CTM ne comptabilise pas d'obligation de démantèlement aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue de l'abandon sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les IFRS. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, les coûts d'émission de titres d'emprunt sont comptabilisés à titre d'actif, alors qu'ils sont portés en réduction de la dette selon les IFRS. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le bénéfice net et la charge d'impôt comptabilisés.

11) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS totalise (1 247) millions de dollars et l'incidence sur le résultat net de 2023 se chiffre à (488) millions de dollars.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023
(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

21. Changement apporté au classement

Au 31 décembre 2022, la Corporation a modifié le classement des placements à court terme de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » à « Placements à court terme » à l'état consolidé de la situation financière, afin de mieux refléter la nature de l'actif plutôt que son objet. Les montants comparatifs ont été reclassés pour des raisons d'uniformité, ce qui a entraîné le reclassement d'un montant de 31 013 \$ du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » au poste « Placements à court terme » en 2021. Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, l'ajustement des produits d'intérêts liés aux activités d'exploitation a diminué de 71 \$ et de 43 \$, respectivement : les « flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement » ont diminué de 25 269 \$ et de 25 438 \$, respectivement, avec l'ajout de l'acquisition et de la vente de placements à court terme; et la « variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » et les « trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice » ont diminué de 56 408 \$. Le reclassement n'a eu aucun impact sur l'actif total ou le résultat global de la société.